

Dès le 16 janvier, extinction de l'éclairage public la nuit à Vic-Fezensac



Dès le 16 janvier, extinction de l'éclairage public la nuit à Vic-Fezensac

À Vic-Fezensac, l'extinction de l'éclairage public la nuit est prévu à partir du 16 janvier 2023, tous les jours entre minuit et 5h du matin.

En plus d'économiser l'énergie (éteindre l'éclairage public pendant 5h va permettre une économie sur le budget communal de presque 50%), cette décision municipale a plusieurs objectifs.

Dans une démarche plus résiliente, cette action va ainsi permettre de **préserver la planète en limitant la consommation d'énergie** pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les déchets toxiques.

Elle va surtout concourir à **rétablir les trames noires dans la ville** pour protéger la biodiversité, la nature et la qualité de vie des êtres humains.

En effet l'alternance entre un environnement de jour et de nuit est essentiel au rythme biologique de toutes les espèces vivantes et contribue au maintien de notre bonne santé.

